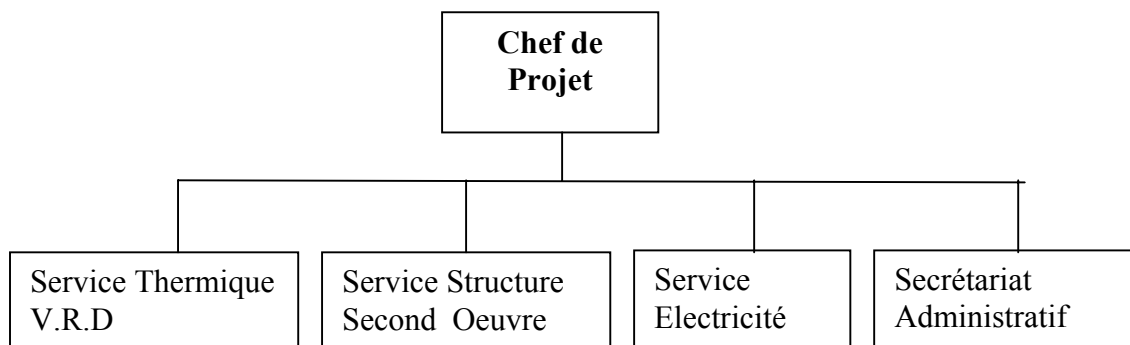


Identification du poste à pourvoir

- Titre :Ingénieur chargé d'affaires- Responsable service thermique
- Origine de la création : remplacement du poste existant (départ du salarié) avec modification de la fonction

Position dans la structure

- Titre :Ingénieur chargé d'affaires- Responsable service thermique



Joël RUIU : Gérant – chef de Projet – Responsable service électrique

Cyril ANDRE : Ingénieur chargé d'affaires-
Responsable service structure et second œuvre

Poste à créer : Ingénieur chargé d'affaires-
Responsable service thermique

Hélène ROMERO : Secrétaire comptable

Le responsable du service thermique devra assurer pour ses projets :

- La coordination en interne des projeteurs généralistes (ou spécialistes) et du service secrétariat,
- La coordination des partenaires externes (sous-traitants BEIBI, architecte, maître d'Ouvrage, , entreprises adjudicataires, bureaux de contrôles, etc ...),
- Des compte-rendus de synthèses détaillées au chef de projet

Mission-Rôle de la fonction

➤ Rôle de la fonction :

Le rôle principal de la fonction est de diriger, organiser et rentabiliser le service thermique au sein de BEIBI en partenariat avec le chef de projet.

Au sein de son service le responsable devra gérer les autres fonctions dépendantes de son service :

- projeteur fluide externe ou interne,
- dessinateur externe ou interne,
- service administratif,
- etc ...,

➤ Mission particulière au poste :

La mission principale de la fonction est de :

- Constituer une équipe de travail soudée au sein de son service,
- Développer géographiquement le service avec le chef de projet,

Responsabilité générale de la fonction

➤ Objectifs généraux de l'activité :

Les objectifs principaux du responsable du service thermique dans la société BEIBI sont de développer le service thermique d'un point de vue:

- Activité et notamment du C.A,
- Affaires en gérant des projets plus importants et plus complexes,
- Rentabilité en optimisant la gestion humaine et financière des projets (optimisation des tâches déléguées aux collaborateurs ou aux partenaires),
- Secteur géographique en collaboration avec le gérant,
- Technique en ayant une approche différente et diversifiée pour chaque projet (ne pas forcément privilégier des solutions techniques basiques et inadaptées aux attentes du maître d'ouvrage),
- Technique en réalisant des études d'exécutions finalisées qui sont des plans de chantiers définitifs pour les entreprises adjudicataires des marchés de travaux (cotation, altimétrie, réservations, interactions autres lots, etc ...),
- Technique par la réalisation d'études énergétiques en simulation thermique dynamique,

➤ Relations avec le chef de projet :

Les relations à entretenir avec le chef de projet seront planifiées dans le temps en collaboration avec celui-ci et les services concernés.

Des réunions hebdomadaires concernant les projets en cours seront organisées en début de chaque semaine pour :

- suivre l'avancement des phases des missions de maîtrise d'œuvre dans le temps (planification des tâches),
- organiser les moyens humains en estimant la charge de travail existante et future,
- valider chaque étape, supprimer (ou contourner) les points bloquants et passer à l'étape supérieure,
- gérer financièrement les phases des missions de maîtrise d'œuvre dans le temps (rentabilité des projets),

Pour ces réunions le responsable du service thermique devra avoir fait le point sur les projets en cours (suivi horaire, suivi financier, suivi technique et venir à la réunion avec une fiche de synthèse par projet en cours,

A la suite de ces réunions un compte-rendu sera tapée par le service administratif qui comprendra les décisions prises :

- par le chef de projet,
- par le responsable du service,

Des réunions impromptues ou des contacts téléphoniques quotidiens avec le chef de projet pour des prises de décisions importantes et rapides que le responsable du service thermique ne peut pas prendre (le responsable du service thermique devra tout de même prendre le maximum de décisions inhérentes à ses projets et à sa fonction),

Des réunions finales concernant les projets en cours seront organisées en fin des phases études et des phases suivi de chantier pour :

- analyser financièrement les projets et leur rentabilité,
- déterminer les problèmes nuisant à cette rentabilité,
- organiser les futurs projets en ne reproduisant pas les mêmes erreurs,

➤ Objectif des réunions :

L'objectif de ce relationnel n'est pas de 'fliquer' le personnel de la société BEIBI mais de :

- rendre compte en temps réel,
- travailler en équipe soudée sur les projets,
- impliquer chaque collaborateur aux projets,
- éviter (dans la mesure du possible) les surcharges de travail liées à une mauvaise planification des projets,

➤ Evolution de la fonction :

La fonction de responsable du service thermique peut évoluer dans le temps :

- A long terme en devenant chef de projet,
- A moyen terme en coordonnant plusieurs sites espacés géographiquement,

Objectifs particuliers au poste

➤ Rentabilité :

- Chiffre d'affaire minimum défini contractuellement,
- Marge sur coût variable défini contractuellement,
- Nombre d'heures minimums facturables défini contractuellement,

➤ Tâches techniques confiées en phase étude (liste non exhaustive) :

- relevés existants architecturaux et techniques,
- détermination et dimensionnement ouvrages de ventilation, plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation multi-énergies, air, gaz, vide, vapeur, V.R.D, assainissement, tous fluides en général, selon pièces écrites, plans architectes, type de bâti,
- devis et chiffrage des travaux en déboursé et vente,
- réalisation pièces écrites (CCTP, CCAP, DQE, estimatif de travaux tous corps d'état), minutes pièces graphiques selon phases d'études ESQ (ou DIA), APS, APD, PRO, EXE du code des marchés publics (ou privés) de maîtrise d'œuvre,
- réalisation études d'exécutions pour entreprises de fluides ou entreprises générales du bâtiment,
- suivi technique et financier des projets étudiés en phase étude,
- réalisation diagnostics techniques fluides avec prises de mesures (débit, équilibrage réseaux, toutes mesures à technicité faible ou complexe),

➤ Tâches techniques confiées en phase chantier (liste non exhaustive) :

- réalisation suivi de chantier jusqu'au parfait achèvement des ouvrages selon phases ACT, VISA, DET et AOR du code des marchés publics (ou privés) de maîtrise d'œuvre,
- réalisation et suivi planning de chantier,
- réalisation compte-rendus de chantier,
- suivi technique et financier des projets étudiés en phase chantier,
- suivi des projets en général comprenant le suivi humain, les visites terrains, le suivi financier des dossiers

Contact

- Téléphonique : 05 61 69 00 35
- Télécopie : 05 61 69 00 36
- E.mail : beibi@beibi.fr